

Article 43 du Règlement

Que la Chambre transmette sa plus profonde sympathie à la famille et aux amis des victimes de la tragédie de la plate-forme de forage *Ocean Ranger* située au large de Terre-Neuve et les assure que ses pensées et ses prières les accompagnent en ce moment de grande tragédie personnelle.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord avec cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1410)

LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET SUR LE SECTEUR DE LA LOCATION DE VÊTEMENTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, le secteur de la location de vêtements emploie approximativement 10,000 personnes dans tout le Canada. Une des dispositions du dernier budget le frappe particulièrement durement car elle force les propriétaires de ce genre d'établissements à dévaluer leur marchandise après deux ans et non après un an, comme c'est le cas actuellement. D'après l'expérience de ces derniers, les vêtements loués sont finis ou défraîchis après un an. Par conséquent, je propose, appuyé par le député d'Oxford (M. Halliday):

Que le gouvernement réfléchisse aux conséquences qu'aura sur la situation de l'emploi la mesure fiscale qu'il entend imposer à un secteur important avant de lui donner force de loi.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FINANCES

LA MANIFESTATION CONTRE LES IMPÔTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, le budget fédéral a suscité dans tout le pays des protestations qui ont pris diverses formes, notamment celle d'une lettre signée par deux ministres de la Couronne. Cet après-midi, une autre manifestation doit avoir lieu à Ottawa et empruntera une forme tout à fait appropriée. Les impôts dus au gouvernement pour ce mois-ci seront livrés en mains propres au ministre du Revenu national (M. Rompkey), à dos d'âne. Par conséquent,

je propose, appuyé par le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid):

Que la Chambre exprime son appui aux hommes d'affaires et aux citoyens qui ont organisé cette manifestation aujourd'hui pour montrer à quel point ils sont dégoûtés du budget fédéral, qui est catastrophique pour eux.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PARLEMENT

LE BESOIN DE RÉFORME DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, je veux attirer l'attention de la Chambre sur les travaux tout à fait inutiles qui viennent de commencer et au terme desquels la Chambre comptera 30 députés de plus, soit 312, lors des élections générales à la fin de la décennie. Si cela devait se poursuivre, nous aurions 345 députés en 1991, 382 députés en 2001, 423 en 2011, 468 en 2021, 518 en 2031 et ainsi de suite. Je propose donc, appuyé par le député de Pembina (M. Elzinga):

Que le gouvernement et même tous les députés s'interrogent de nouveau sur le redécoupage décennal de la carte électorale et se penchent plutôt sur une réforme en profondeur de la représentation électorale qui maintiendrait à 282 le nombre des députés à la Chambre des communes, et qu'ils étudient par la même occasion la possibilité de faire élire les sénateurs, ce qui les rendrait plus représentatifs et, par conséquent, plus efficaces.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PÊCHES

LE RAPPORT PEARSE—LE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, étant donné l'opposition presque unanime à la plupart des recommandations inscrites dans le rapport Pearse sur l'industrie de la pêche dans le Pacifique, je propose, appuyé par le député de Fraser Valley-Est (M. Patterson):

Que la Chambre renvoie le rapport au comité permanent des pêches et des forêts pour lui permettre d'en faire l'étude et d'entendre des témoins concernés.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?